

JOURNÉES D'ÉTUDES (TOUS PUBLICS)

Agir pour le patrimoine mondial

Mardi 31 mars et mercredi 1^{er} 2015



BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom:

Prénom:

Fonction:

Secteur d'activité professionnelle:

Adresse professionnelle:

Tél.:

Mobile:

E-mail:

S'inscrit aux journées d'étude qui se dérouleront les 31 mars et 1^{er} avril 2015 à l'auditorium de la Cité de l'architecture & du patrimoine. (déjeuner libre)

L'INSCRIPTION CONCERNE TP | TR

Les journées du 31 mars et 1^{er} avril 2015

Tarif Plein: 300€ Tarif Réduit*: 150€

La journée du 31 mars / 1^{er} avril 2015

TP: 150€ à la journée TR: 75€

* Tarif réduit

*Architectes du patrimoine, membre d'une association du Patrimoine (sur justificatif), CAUE, STAP
Abonnés des Cours publics 2014-2015, demandeurs d'emploi.*

* Gratuité

Étudiants

JOURNÉES D'ÉTUDES

Agir pour le patrimoine mondial

Mardi 31 mars et mercredi 1^{er} 2015

Cité de l'architecture & du patrimoine

Auditorium

7 avenue Albert de Mun - Paris 16^e

M^o Iéna ou Trocadéro

Renseignements: ecoledechaillot@citechaillot.fr

Tel: 01 58 51 52 96

Programme conçu et réalisé

par **Béatrice Roederer** assistée

de **Lydie Fouilloux**, École de Chaillot.



Abbaye d'Hautvillers, Marne © Michel Guillard
Couverture | Angkor, chantier du Mebon occidental © P-A Lablaude

CITECHAILLOT.FR    



AGIR POUR LE PATRIMOINE MONDIAL

LES JOURNÉES D'ÉTUDES DE L'ÉCOLE DE CHAILLOT

MARDI 31 MARS ET MERCREDI 1^{ER} AVRIL 2015

Agir pour le patrimoine mondial : avec quels savoirs, quelles compétences techniques et quelles méthodes professionnelles intervenir et dans quels dispositifs d'expertise ? Comment accompagner l'évolution des biens bénéficiant de la valeur universelle exceptionnelle de l'UNESCO ?

Ces deux journées proposent de reconnaître les mécanismes culturels internationaux, et de comprendre les enjeux pour les territoires de leurs candidatures à l'inscription sur la liste des Biens. Elles présenteront les dimensions professionnelles nécessaires à l'échelle de ces nouveaux patrimoines, ici et ailleurs.

Organisées en parallèle aux Cours publics 2014-2015 de l'École de Chaillot sur le thème « Les défis du patrimoine mondial. Modernités, universalité », elles font partie du cursus du DSA (Diplôme de spécialisation et d'approfondissement) Architecture et patrimoine.

LES JOURNÉES D'ÉTUDES DE L'ÉCOLE DE CHAILLOT

MARDI 31 MARS 2015



1

I- LE PATRIMOINE MONDIAL A-T-IL BESOIN DES ARCHITECTES ?

9h15 | **OUVERTURE**

Mireille Grubert, *directrice de l'École de Chaillot*

9h30 | **LA DIVERSITÉ DES BIENS
DU PATRIMOINE MONDIAL :
QUELS ENJEUX ?**

Michel Cotte, *professeur émérite d'histoire des techniques de l'université de Nantes & conseiller d'ICOMOS international pour la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial*

La reconnaissance d'une « Valeur universelle exceptionnelle (VUE) » associée à un site culturel par le Comité du patrimoine mondial s'adresse à des catégories et à des types de biens de plus en plus diversifiés. C'est le résultat de la stratégie globale pour une Liste du patrimoine mondial équilibrée, représentative et crédible mise en place depuis 20 ans.

A l'aide d'exemples divers, nous examinerons quelles approches professionnelles et quelles compétences il est nécessaire de réunir aujourd'hui pour identifier, comprendre et conserver cette variété croissante de biens inscrits ou à inscrire sur la Liste du patrimoine mondial.

10h45 | **PAUSE**

11h | **LE PATRIMOINE MONDIAL :
DOCTRINES ET RÉFÉRENCES,
INSTRUMENTS ET PROCÉDURES**

Olivier Poisson, *inspecteur général des patrimoines*

La dimension internationale: les organisations, la convention de 1972. Les autres conventions, les systèmes de régulation et d'arbitrage. Bilan de la convention et approche comparative des doctrines internationales et des cadres institutionnels et culturels de la France patrimoniale.

12h15 | **ÉCHANGES AVEC LA SALLE**

12h30 | **DÉJEUNER LIBRE**

II- CONDUIRE UNE CANDIDATURE

14h15 | **INTRODUCTION**

Bruno Favel, *chef du département des affaires européennes et internationales, DGP/MCC*

14h30 | **RESPONSABILITÉ PUBLIQUE
DE LA CANDIDATURE À L'INSCRIPTION**

Béatrice Boisson Saint-Martin, *responsable du pôle Patrimoine mondial – UNESCO (DAEI/DGP/MCC)*

En ratifiant en 1975 la Convention concernant la protection du patrimoine mondial culturel et naturel, la France s'est engagée à préserver le patrimoine culturel et naturel situé sur son territoire en instituant des systèmes et des politiques d'identification, protection, conservation et de mise en valeur. Devant l'affluence des projets de candidatures à l'inscription sur la Liste du patrimoine mondial depuis quelques années, la France s'est dotée d'un cadre et d'une procédure spécifiques pour la conduite et l'instruction de ces candidatures.

15h30 | **PAUSE**

15h45 | **EXPLORER LES LIENS ENTRE
PROJET DE CANDIDATURE ET PROJET
« DÉVELOPPEMENT DURABLE »
DES TERRITOIRES**

Pierre Tridon, *directeur de l'agence d'urbanisme et de développement de la région de Reims (AUDRR)*

Amandine Crépin, *chef de projet du dossier de candidature à l'AUDRR*

16h45-17h30 | **ÉCHANGES AVEC LA SALLE**



2



3



4



5



6

1 – Siem Reap, Vat Bo © M. Grubert

2 – Angkor © P-A Lablaude

3 – BMU, cité industrielle © DR

4 – R-A CMC de Champagne-Français © Puget/Amarante-Michel Jolyot,

Michel Guillard, Association Paysages du Champagne

5 – Le Corbusier au 35^e comité du PM © O. Poisson

6 – La place Stanislas, Nancy, Lorraine © A. Marinos

MERCREDI 1^{ER} AVRIL



7

III- AGIR SOLIDAIREMENT : MONUMENTS, PAYSAGES, TERRITOIRE

9h15 | INTRODUCTION (À PRÉCISER)

9h30 | ECHELLES ET VALEURS D'UN TERRITOIRE D'EXCEPTION

Perrine Laon, AUE, adjointe au bureau des paysages et de la publicité - animation du pôle patrimoine mondial / MEDDE

Jérôme Etiffier, bureau des paysages et de la publicité - animation du pôle patrimoine mondial / MEDDE

10h45 | PAUSE

11h | FORTIFICATIONS DE VAUBAN : ENTRE PRÉSERVATION ET DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

Nicolas Faucherre, professeur d'histoire de l'Art et d'archéologie à l'université d'Aix-Marseille

Sept ans après leur inscription, les sites majeurs de Vauban son pris entre leurs difficultés à mettre en œuvre leur plan de gestion, la baisse des crédits qui limite les interventions à la simple conservation sans plus pouvoir envisager de reconversion, et le sentiment désormais approprié d'appartenir à un réseau solidaire à vigilance partagée. A travers quelques exemples, cet exposé est un plaidoyer pour une approche intégrée (urbanisme, patrimoine, espaces verts, etc.) et partagée sur le long terme.

12h15 | ÉCHANGES AVEC LA SALLE

12h30 | DÉJEUNER LIBRE

IV- COOPÉRER À D'AUTRES PATRIMOINES

14h15 | INTRODUCTION

Benjamin Mouton, architecte en chef et inspecteur général des Monuments historiques (h)

14h30 | AUTRES BIENS CULTURELS, AUTRES PROBLÉMATIQUES DE GESTION

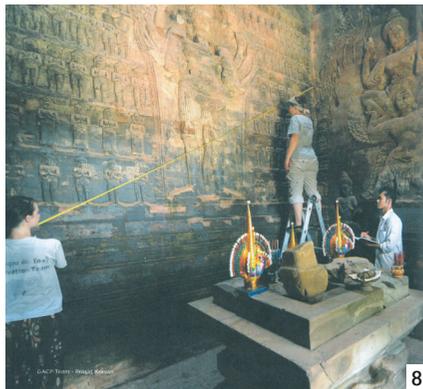
Catherine Madoni, chef du service territorial de l'architecture et du patrimoine du Nord Pas-de-Calais

Du monument au territoire, des biens en série comme la citadelle d'Arras (réseau Vauban), ou les beffrois de Belgique et de France, au vaste Bassin Minier du Nord-Pas-de-Calais, quels outils inventer pour une gestion qualitative partagée, et durable, de leur VUE?

15h15 | LE PATRIMOINE MONDIAL COMME MOTEUR DE L'ACTION : L'EXEMPLE D'ANGKOR.

Pierre-André Lablaude, architecte en chef et inspecteur général des Monuments historiques (h)

Au-delà de ce qui pourrait parfois n'apparaître que comme un «label», l'inscription au patrimoine mondial peut agir comme déclencheur d'une action nationale et internationale de grande ampleur pour la sauvegarde d'un patrimoine monumental : l'exemple du site d'Angkor illustre de manière emblématique cette dynamique, qui fait aujourd'hui de celui-ci, à travers de multiples projets conduits par de multiples opérateurs, un véritable laboratoire doctrinal et technique des pratiques de la conservation monumentale et environnementale.



8



9

16h | PAUSE

16h15 | VILLES ET TERRITOIRES

Alain Marinon, inspecteur général des patrimoines

Pour « passer d'une protection du patrimoine statique, visant des objets, fondée sur la notion d'inventaire, à une protection dynamique, structurelle, ancrée dans la vie quotidienne... Il faut concevoir le patrimoine urbain comme un terrain de reconquête de l'architecture et du vrai métier d'architecte, un champ d'expérience incitatif, un espace d'apprentissage de l'invention de nouveaux espaces de proximité, tant pour les praticiens que pour les usagers. »

Françoise Choay, Pour une anthropologie de l'espace, éd du Seuil, 2006.

16h45 | SYNTHÈSE DE LA JOURNÉE ET ÉCHANGES AVEC LA SALLE

Yves Dauge, conseiller spécial UNESCO pour la culture, président de l'Association des biens français du patrimoine mondial (ABFPM)



10

7 - Citadelle de Vauban, Blaye, Gironde © École de Chaillot
8 - Angkor © P-A Lablaude
9 - Coteaux historiques, Hautvillers, vendangeoir, Sainte-Hélène © M. Jolyot
10 - Pingyao, Chine © A. Marinon